

Repères sur le travail personnel des élèves (français)

Les familles peuvent s'interroger sur la façon d'aider leurs enfants à s'organiser dans leur travail personnel. En effet, il est demandé aux élèves de consacrer un certain nombre d'heures à « faire leurs devoirs » à la maison. La part du travail écrit augmente considérablement au collège ; c'est une différence de taille par rapport à l'école primaire. Ce document vise à donner quelques informations sur ce point, pour la discipline du français.

Professeur principal depuis plus de trente ans, je travaille régulièrement avec les élèves sur la gestion des emplois du temps. Voici quelques points de repères essentiels et recommandations légitimes, conformes aux nouveaux programmes de 2016.

Le nombre d'heures par semaine à consacrer aux devoirs à la maison varie selon le niveau de classe : 7 à 8 heures en 6^{ème}, une dizaine d'heures en 5^{ème}, une douzaine d'heures en 4^{ème}, une quinzaine d'heures en 3^{ème}. Le français est la discipline qui regroupe le plus grand nombre d'heures dans la semaine (entre 4 heures et 4 heures et demie de cours) et celle qui exige un travail personnel important car les compétences qui visent à la maîtrise de la langue et à la compréhension des textes (lecture) est la condition de la réussite dans toutes les autres matières. On peut estimer qu'il faut consacrer chaque semaine 25 à 30 % du temps de travail personnel à cette discipline.

Certains devoirs demandent beaucoup de temps, notamment les préparations de textes (questions de lecture) et les rédactions (en moyenne, deux heures). De plus, le rythme de travail varie considérablement d'un élève à l'autre. C'est pourquoi il est impératif de s'organiser selon un calendrier hebdomadaire. Les élèves ont au minimum une semaine (parfois plus) pour faire ce type de devoirs.

Il est certain qu'il faut donc répartir le travail sur l'ensemble de la semaine. Au collège, il est indispensable de consacrer une partie du mercredi après-midi et du week-end à faire ses devoirs car on ne peut pas raisonnablement exiger plus d'une heure de travail par jour après 6 ou 7 heures de cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il convient enfin d'apporter une précision concernant le programme de lecture à la maison. Trois œuvres littéraires au minimum sont à lire dans l'année en autonomie (programmes de 2016). Cela demande là encore du temps. Un livre sera donné à lire avant certaines périodes de vacances. Il n'est pas indécent de consacrer quelques heures à la lecture pendant les congés. Au collège, il n'est pas possible de rester 15 jours sans travailler.

Pour estimer de façon rigoureuse le temps que votre enfant passe à faire ses devoirs, vous pouvez pendant quelques semaines noter précisément le nombre d'heures consacrées à chaque matière afin de prendre conscience de la façon dont l'élève s'organise. Il sera ensuite utile de faire le point avec lui sur la part du temps scolaire qui doit rester prioritaire par rapport aux activités de loisir (activités sportives, culturelles...). Je ne saurais trop vous conseiller de veiller en particulier à ce que votre enfant ne passe pas trop de temps sur les écrans (jeux, réseaux sociaux...).

Le travail personnel est d'une importance capitale pour la réussite des élèves. Il porte des valeurs éducatives fondamentales (exigence, persévérance, mérite, estime de soi...). Je vous engage à ce titre à consulter l'article « valeurs éducatives » sur le site du collège. Je suis certain que nous partageons les mêmes ambitions, dans l'intérêt des élèves.

Je reste à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires.

M. Edouard (professeur de français)